



FORMATION MAC PRAP 2S - ALM

Objectifs

La formation vise à actualiser et maintenir les acquis et compétences des salariés formés en acteur PRAP 2S, à optimiser les pratiques dans la démarche de prévention avec pour base de travail le retour d'expérience de chaque stagiaire. Se mettre à jour sur les méthodes et outils d'analyse de situations de travail et sur la démarche d'accompagnement à la mobilité de la personne aidée en prenant soin de soi et des autres et d'obtenir le renouvellement des compétences et la certification d'acteur PRAP 2S pour une nouvelle période de 2 ans.

Objectifs pédagogiques

L'exercice de l'activité d'acteur PRAP 2S nécessite la mise en œuvre de quatre domaines de compétences, dont un spécifique à l'ALM :

- 1 - Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- 2 - Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les atteintes à la santé susceptible d'être encourues
- 3 - Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention
- 4 - Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

Méthode et Matériel pédagogique

Matériel pédagogique indiqué par l'INRS dans le document de référence PRAP

- ◆ Lit médicalisé, électrique, fauteuil roulant à accoudoir réglables, draps de glisse, verticalisateur électrique, lève-personne électrique, déambulateur réglable en hauteur
- ◆ Aides techniques complémentaires : planche de transfert, roller, canne
- ◆ Études de cas et simulations pratiques
- ◆ Ateliers d'apprentissage des gestes et démonstrations pratiques
- ◆ Apports théoriques, travaux en sous-groupe, et exercices pratiques
- ◆ Documents supports

En partenariat avec Olympe Médical



2 Jours



INTER-ENTREPRISE & INTA-ENTREPRISE
France Métropolitaine



10 Stagiaires maximum
Individualisation : oui



Public : personne ayant validée la formation acteur PRAP 2S

Pré-requis : être titulaire du certificat d'acteur PRAP 2S délivré



Actualisation des compétences :
tous les 2 ans (14 heures dont 7 heures D'ALM)



Délivrance du certificat acteurs PRAP 2S à l'issue de la formation, sous réserve de réussite aux épreuves certificatives



Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à contacter notre référent handicap : ref.handicap@ed5.fr

4,93/5



Moyens d'encadrement

Formateurs(trices) certifié PRAP 2S / ALM par l'INRS

Professionnels de santé : Infirmier, Aide-soignant, Ambulancier, Ergothérapeute

Agréés par le réseau CDO Formation – ED5

Évaluations & Certification des compétences

Seuls les candidats ayant suivi toute la formation et réussis les évaluations certifiées peuvent obtenir le certificat PRAP 2S. L'évaluation, réalisée par un formateur certifié, s'appuie sur un guide et une grille spécifiques. Des attestations de présence et de compétences sont délivrées à la fin.

Programme de la Formation

- Les atteintes à la santé liées à l'activité physique professionnelle, les enjeux sociaux, économiques et réglementaires
- Les risques, les accidents du travail, les maladies professionnelles
- Les statistiques : les accidents du travail et les maladies professionnelles
- Les principes de la prévention des risques
- Les acteurs internes et externes de la prévention
- Notion élémentaire d'anatomie et de physiologie
- Les éléments déterminants de l'activité physique
- Préparation du travail sur l'analyse des postes de travail
- Observation et analyse d'une situation de travail
- Un travail d'intersession (en moyenne estimation de 2h) afin de favoriser l'acquisition des compétences : les participants devront « observer » une de leur situation de travail et relever les éléments nécessaires à l'analyse de cette situation
- Identification et analyse des déterminants de l'activité physique
- La proposition d'amélioration des postes de travail
- L'accompagnement de la mobilité de la personne aidée
- Les enjeux d'un accompagnement
- Les déplacements naturels permettant de se mouvoir
- Analyser la situation d'un accompagnement
- Les aides techniques au regard des situations d'accompagnement
- L'accompagnement de la mobilité de la personne aidée
- Les enjeux d'un accompagnement
- Les déplacements naturels permettant de se mouvoir
- Analyse des postes du travail
- Analyser la situation d'un accompagnement
- Les aides techniques au regard des situations d'accompagnement

Le + ED5

- ◆ Enregistré en qualité IPRP
- ◆ Équipe pédagogique spécifique : Infirmier, Aide-soignant, Ambulancier, Ergothérapeute...
- ◆ Pré-diagnostic avec plan d'actions en Santé & Sécurité au Travail : Offert
- ◆ Formations personnalisées adaptées aux besoins des entreprises

Nous contacter

📍 65 Rue du Moulin Vedel
30900 Nîmes

☎ 04 11 94 00 50



www.ed5.fr



contact@ed5.fr

ED5 S.A.S au capital de 7470€



ED5

CONSEIL & ORGANISME DE FORMATION

Siren : 905 195 426

NDA : Enregistrée sous le numéro 76300493030.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.